



Déclaration dans le régime de la taxe sur l'abandon de déchets (TAD)

Renvoyez ce formulaire complété et signé à : ➔

Service public de Wallonie
 Direction générale opérationnelle Agriculture,
 Ressources naturelles et Environnement
 Avenue Prince de Liège, 15
 5100 Jambes

Base légale :

Décret du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne et portant modification du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes¹.

Cadre réservé à l'administration

Année :		
Code site OWD :		
Code déclarant OWD :		
Date de réception de la déclaration :		
Visa (cachet)	Date	Nom et signature de l'agent de la DIE
Observations :		

¹ Le texte coordonné peut être consulté sur le site Wallex contenant la banque de données juridiques de la Région wallonne (<http://wallex.wallonie.be>).

Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné (le déclarant) :

Nom

Prénom

Fonction

certifie que la présente déclaration, en ce compris les documents annexés est exacte et sincère et peut servir à la vérification du montant de la taxe.

Je joins annexe(s) numérotée(s) à la présente déclaration.

Fait à

Date

 / /

Signature